
Explication de cinq Médailles des anciens rois musulmans du Bengale ; par M. REINAUD.

CES médailles sont en argent, et portent des inscriptions arabes ; elles ont été trouvées au milieu des ruines d'un fort, sur les bords de la rivière *Barhampoutz*, dans le Bengale, par M. Duvancel, naturaliste français, qui les a offertes à la Société Asiatique. Elles étaient accompagnées d'une transcription des légendes en caractères européens. C'est M. Prinsep qui est l'auteur de cette transcription, et l'on voit en la lisant qu'il a bien lu les noms et les titres des deux princes auxquels les médailles appartiennent ; mais il s'est abstenu de tout développement : il a même laissé en blanc le nom de la ville où elles ont été frappées. Ces médailles sont les premières des rois du Bengale qui soient parvenues en Europe dans un bel état de conservation ; celles qu'on a publiées jusqu'ici (1), et qui se trouvent dans le cabinet de l'académie de Goettingue, paraissent mal conservées et les explications en sont defectueuses. Nous croyons donc faire une chose agréable à la Société en essayant de jeter quelque jour sur ce genre d'antiquités musulmanes. Nous donnerons d'abord les légendes en caractères orientaux avec une traduction française ; ensuite nous présenterons les réflexions auxquelles ces médailles ont donné lieu.

(1) Voy. les *Commentationes Societatis Gottingensis*, tom. XIV, pag. 164.

N° I.

Médaille de *Schems-eddin Elias-Schah*, roi du Bengale, de l'année 754 de l'hégire, ou 1353 de J.-C.

السلطان العادل	<i>Le sultan juste</i>
شمس الدنيا والدين	<i>Schems-eddounia-oua-eddin</i>
ابوالظفر الياس	<i>le victorieux Elias-</i>
شاه السلطان	<i>schah, Sultan,</i>
R. سكندر الثاني	<i>second Alexandre,</i>
يمين الخلافة	<i>bras droit du califat</i>
نا صر امير المومنين *	<i>et protecteur du commandeur</i>
	<i>des croyans.</i>

Légende: ضرب هذه السكة بحضرة جلال سنار كان سنة اربع وخمسين وسبعماية *

Cette pièce a été frappée dans la brillante résidence (la ville) de Sonarganou, l'an 754.

N° II.

La même médaille que la précédente, mais d'un travail plus grossier.

N° III.

Médaille de *Sekander-schah* fils d'*Elias-schah*, roi du Bengale, de l'an 760 de l'hégire ou 1359 de J.-C.

المجاهد في	<i>Le zélateur du</i>
سبيل الرحمن شاه	<i>service de Dieu, Schah-</i>
سكندر ابن الياس	<i>Sekander fils d'Elias-</i>
شاه السلطان	<i>schah, Sultan,</i>
R. يمين خليفة	<i>Bras droit du calife ou vicaire</i>
الله ناصر امير	<i>de Dieu, protecteur du com-</i>
المومنين *	<i>mandeur</i>
	<i>des croyans.</i>

Lég. : ضرب هذه السكة بحضرة جلال سنار كانوا سنة ستين :
وسعيماية*

Cette pièce a été frappée dans la brillante résidence de Sonarganou, l'an 760.

N° IV.

Médaille du même prince.

الواثق بتايد	<i>Le fort par la puissance</i>
الرحمن ابوالمجاهد	<i>de Dieu, le zélé</i>
سكندر شاه ابن الياس	<i>Sekander-shah fils d'Elias-</i>
شاه السلطان	<i>schah, Sultan,</i>
R. يمين	<i>bras droit</i>
خليفة الله ناصر امير	<i>du calife de Dieu, protecteur du</i>
المومنين عون الاسلام و	<i>commandeur</i>
المسلمين	<i>des croyans, défenseur de l'isla-</i>
خلد خلافته*	<i>misme et</i>
	<i>des musulmans</i>
	<i>que son califat soit éternel.</i>

Cette médaille a cela de particulier, qu'elle porte une légende de chaque côté. On lit du côté opposé au revers, les titres du calife qui vivoit sous le roi *Sekander*, avec les noms des quatre premiers califes placés entre des espèces de parenthèses. Voici cette légende :

الامام (ابو بكر) الاعظم (عمر) والخليفة (عثمان) العظيم
(علي)*

C'est-à-dire : *L'imam suprême et le calife magnifique : Abou-becr, Omar, Othman et Ali.*

La légende du revers est tronquée. On y lit :

ضرب السكة المباركة في بلدة المحروسة

Cette pièce bénie a été frappée dans la ville la bien gardée de Le reste de la légende manque.

Médaille du même prince.

الامام	<i>L'iniam</i>
الاعظم ابو	<i>suprême ,</i>
المجاهد سكندر	<i>le zélé Sekander-</i>
شاه ابن الياس	<i>schah fils d'Elias-</i>
شاه السلطان	<i>schah , Sultan ,</i>
R. يمين خليفه	<i>bras droit du calife</i>
الله ناصر امير	<i>de Dieu , protecteur du comman-</i>
المومنين خلد	<i>deur</i>
الله خلافته	<i>des croyans , dont Dieu</i>
	<i>perpétue le califat.</i>

La légende est rognée. On distingue à peine le bout des lettres. Je crois apercevoir cependant que cette médaille a été aussi frappée dans la ville de *Sonarganou*.

Elias-schah et son fils *Sekander-schah*, dont les noms se trouvent sur ces médailles, furent les deux premiers rois de leur race qui régirent le Bengale. *Elias-schah* s'empara de l'autorité en faisant périr *Alaeddin* qui l'exerçait avant lui. Cet événement eut lieu vers l'an 743 de l'hégire, ou 1342 de J.-C. Le premier de ceux qui se rendirent souverains du Bengale, avait commencé par assassiner celui qui en avait le gouvernement sous la dépendance des sultans de Dehli. Après avoir régné un peu plus de deux ans, il fut tué par *Alaeddin* qui le fut, à son tour, par *Elias-schah*. Ainsi, cette suite d'assassinats fut l'ouvrage de quelques années. Jusqu'à cette époque, le Bengale avait

formé une des provinces de l'empire des sultans de Dehli. L'Hindoustan tout entier et une partie du Dekan , composaient cet empire. Le pays qui donna le premier le signal de l'indépendance , fut le Bengale , et cet exemple fut suivi en peu de temps de la révolte du Guzarate , du Dekan , etc. Dès ce moment l'empire des sultans de Dehli fut démembré , et ce corps immense ne commença à se réunir qu'au seizième siècle , sous Akbar , empereur mogol.

Cette grande révolution fut causée par le désordre qui se mit tout d'un coup dans l'empire , sous le règne du sultan *Mohammed-schah*. Ce prince , en montant sur le trône , conçut l'idée de faire la conquête du Monde. Il aspirait , disent les auteurs orientaux , à égaler le grand Alexandre ; dans cette vue , il essaya d'envahir le Corassan et les pays qui bornent l'Inde du côté du nord. Son entreprise ayant échoué , les gouverneurs des provinces profitèrent de la faiblesse du souverain pour se rendre indépendans. Telle fut l'origine des troubles qui ne cessèrent dès-lors de désoler l'Inde. *Mohammed-schah* tenta , mais en vain , de soumettre les rebelles ; le Bengale opposa toujours la plus vive résistance. Dès qu'*Elias-schah* fut maître du trône , il prit le titre de sultan et tous les attributs de la souveraineté. Comme il était toujours à la veille d'être attaqué par le sultan de Dehli , il fixa sa résidence vers les frontières occidentales de ses états du côté de Dehli , et choisit pour sa capitale la ville de *Pandoua* , dont il venait de jeter les fondemens à peu de distance des ruines de *Gour* , non loin des rives du

Gange. Ses craintes n'étoient pas sans fondement : *Mohammed-schah* étant mort en 752, ou 1351 de J.-C., *Firouz-schah* son successeur, vint deux ans après avec de grandes forces contre le Bengale. A son approche, *Elias-schah* abandonna sa capitale et alla s'enfermer dans la forteresse d'*Akdalé*, où il soutint un siège. Heureusement pour lui, le sultan de Dehli était en ce moment obligé de se transporter ailleurs pour apaiser les troubles qui naissaient de toutes parts. Dans ces conjonctures, ce prince se contenta de quelques présens et se retira. *Ferischah* rapporte qu'en cette occasion *Elias-schah* consentit à se reconnaître vassal du sultan de Dehli. Cet événement eut lieu vers l'an 756, ou 1355 de J.-C. *Elias-schah* paraît ensuite avoir régné en paix jusqu'à sa mort, en 759, ou 1358 de J.-C. ; il fut alors remplacé par son fils *Sekander-schah*. A cette nouvelle, *Firouz-schah* crut l'occasion favorable pour ressaisir le Bengale. Il s'avança donc vers *Pandoua* et s'en empara. *Sekander-schah*, à l'exemple de son père, s'était retiré dans *Akdalé* : pendant qu'il y était assiégé, il réussit à gagner les bonnes grâces de *Firouz-schah*, et l'engagea à s'éloigner, moyennant quelques présens. Dès ce moment le Bengale fut tout à fait détaché de l'empire de Dehli. *Sekander-schah* mourut en paix dans son royaume, laissant la couronne à son fils *Gaiath-eddin*, et cette principauté se conserva jusqu'au seizième siècle. L'accident le plus remarquable qu'eurent à éprouver les princes de cette belle contrée, fut de voir leur territoire considérablement resserré du côté de l'occi-

dent, lors de l'établissement du royaume de *Djonpour*, près du confluent du Gange et de la *Djemna*, vers la fin du quatorzième siècle. Ces rois de *Djonpour* sont ceux que les auteurs indiens appellent rois de *Djonpour*, ou de *l'Orient*, parce qu'en effet leurs états étaient situés à l'Orient de Dehli. En général, rien de plus obscur que l'histoire de ces principautés particulières de l'Inde. Le peu que nous en disons ici, nous l'avons emprunté de Khondemir, historien persan (1) et de Ferischtah, écrivain d'origine indienne (2). Or, le premier de ces auteurs est inédit, et le second l'est aussi pour ce qui concerne le Bengale.

Un point qui paraîtra fort singulier dans les légendes de nos médailles, c'est qu'il y soit question d'un calife et d'un commandeur des croyans, lorsqu'on sait qu'il n'y a jamais eu de calife dans l'Inde, que depuis un siècle les califes de Bagdad n'existoient plus, et que ceux de la même famille qui s'étoient établis en Égypte à l'ombre de l'autorité des sultans mameloucs, ne jouissaient que de peu de considération. Il est cependant évident qu'il s'agit ici d'un calife pour lequel les princes du Bengale étaient pleins de vénération. Ce calife est précisément celui d'Égypte. Une si grande révolution dans la religion fut l'ouvrage de *Mohammed-schah*, sultan de Dehli, le

(1) Dans son *Habib Alsier*, tom. III, fol. 110, verso.

(2) Dans son *Histoire générale de l'Inde*, fol. 720 et suivans. Ces deux ouvrages sont en persan, et se trouvent manuscrits à la Bibliothèque du Roi.

même sous qui le Bengale se rendit indépendant ; et c'est à son exemple que les rois de Bengale et les autres princes musulmans de l'Inde se soumirent successivement à l'autorité spirituelle des califes d'Égypte.

Le sultan de Dehli , après sa malheureuse expédition du Corassan et le soulèvement de plusieurs provinces , ne voyant partout que troubles et désastres , s'imagina que Dieu était courroucé contre lui : il crut que l'origine de ses malheurs venait de ce que lui et ses prédécesseurs avaient négligé jusque-là les califes d'Égypte. *Khondemir* semble dire que ce prince avait ignoré jusque-là qu'il existât au Caire un pontife mahométan qui avait hérité du droit de conférer les royaumes et les empires (1). On pourrait objecter à *Khondemir* qu'à cette époque , et long-tems auparavant , les relations commerciales entre l'Inde et l'Égypte étaient très-fréquentes ; que presque toutes les épiceries qui se consumaient en Occident , s'embarquaient dans les ports de l'Inde et arrivaient à Alexandrie par la mer Rouge et les côtes orientales de l'Afrique ; que par conséquent il est difficile de croire qu'on ignorât tout-à-fait dans l'Inde l'existence des califes égyptiens. Il se peut cependant que vu le peu de bruit que faisaient ces califes , il n'en eût jamais été question à la cour de Dehli. Quoi qu'il en soit , du moment que *Mohammed-Schah* eut connaissance de cette famille de pontifes , il se fit

(1) Makrizy dit quelque chose de semblable : voyez les *Mémoires sur l'Égypte* de M. Ét. Quatremère , tom. II , pag. 287.

scrupule d'exercer plus long-tems son autorité. Il fit au calife hommage de sa couronne , le regardant comme le seul légitime souverain de la terre , et comme celui dont il devait tenir son pouvoir. De l'avis de ses courtisans et des docteurs de sa religion , il fit partir sur-le-champ , par mer , un ambassadeur pour le Caire ; mais en attendant qu'il fût de retour , il fit ôter son nom de dessus les monnaies pour y mettre celui du calife ; il alla jusqu'à déclarer intrus et illégitimes tous ses prédécesseurs , qui ne s'étaient pas pourvus de l'investiture des califes égyptiens , et ne fit exception pour personne , pas même pour son propre père. Cependant le député arriva au Caire et demanda au calife la confirmation de *Mohammed-Schah* dans sa dignité. Qu'on juge de l'agréable surprise de ce chef de la religion musulmane ; il se voyait ainsi tout-à-coup traité de souverain et de dispensateur des royaumes de l'Inde (1), lui qui ne possédait pas un seul bourg en Égypte , et qui , ainsi que les grands multis actuels de Constantinople , était sans cesse à la veille d'être destitué. Il accorda tout ce qu'on lui demandait ; et enfin , au retour du député , les scrupules de *Mohammed-Schah* commencèrent à se calmer. Ce fut alors que ce prince ordonna de prononcer le nom du calife à la prière du vendredi , dans toutes les mosquées de son empire. Tout le tems qu'il vécut , il ne cessa

(1) C'est l'expression dont se sert *Ferischtah* , c'est-à-dire ,

متضمن نفویض ممالک هندوستان *

d'entretenir des relations avec l'Égypte Sur la nouvelle qu'un homme de la famille du calife venait dans ses états ; il alla au-devant de lui, l'accueillit avec respect, et lui fit don de terres considérables. Son successeur *Firouz-Schah*, tint la même conduite, et pendant long-tems les califes égyptiens furent très-respectés à Dehli.

Il semblerait, d'après un tel dévouement, que le calife aurait dû secourir le sultan de Dehli dans ses efforts pour faire rentrer les rebelles dans le devoir, ou du moins que le sultan aurait dû essayer de l'y engager. Mais on ne trouve aucune trace de ce fait dans les auteurs orientaux. Au contraire, si l'on peut tirer une induction un peu certaine de quelques détails dans lesquels ils sont entrés, c'est que le calife traita également bien tous ceux qui s'adressèrent à lui. On lui demandait des investitures, et d'autres dons qui ne lui coûtaient guère ; on lui offrait en retour de reconnaître son autorité, qui ne pouvait être bien redoutable dans un si grand éloignement, et il consentait à tout. Il est certain, par le récit de Ferischtah, que ce calife protégea l'usurpateur qui s'était emparé du Dékan. Pour ce qui regarde le Bengale, au défaut de témoignage plus précis, nos médailles prouvent que le nom du calife était en grande vénération auprès d'*Élias-Schah* et de son fils ; il fallait nécessairement que ces princes en eussent été bien accueillis, sans cela ils n'auraient pas pris ces titres de *bras droit* et de *protecteur du commandeur des croyans*.

En général, on doit croire que ce nom de *calife* avait

fait une grande sensation dans l'esprit des musulmans de l'Inde ; car bientôt , à l'exemple des sultans de Dehli et des rois du Bengale , il n'y eut presque plus de prince mahométan qui ne crut l'intervention du calife nécessaire pour légitimer sa puissance. Cet état dura pendant les deux siècles qui suivirent le règne de *Mohammed-Schah*. Une foule de princes de l'Inde et même, dit-on, du *Khatai*, envoyèrent des députés au calife du Caire , les uns pour être confirmés dans leurs principautés, les autres pour demander des espèces de missionnaires musulmans qui devaient instruire leurs sujets dans la doctrine de Mahomet (1).

La ville de *Sonarganou* , dont il est question sur nos médailles , était située près des bords du *Barhampoutr* ; c'est la même que les écrivains anglais appellent *Soonargong*. Il paraît que ce fut anciennement une place fort importante. On lit dans *Ferisch-tah* (2) que , quand les gouverneurs du Bengale partaient de Dehli pour se rendre dans cette province , ils avaient ordre de gouverner le Bengale et de bien garder la ville de *Sonarganou*. Apparemment que cette ville , par sa position au nord du Gange , formait de ce côté le boulevard du Bengale , contre les incursions

(1) On en trouvera plusieurs exemples dans les *Mémoires sur l'Égypte* de M. Et. Quatremère, tom. II, p. 286 et suiv., d'après Makrizy , auteur arabe.

(2) A l'article des sultans de Dehli , règne de *Mohammed-schah*.

des peuples du Nord. M. Hamilton (1) assure que les gouverneurs du Bengale résidaient à *Sonarganou*, et qu'*Elias-Schah* fut le premier qui quitta cette ville pour s'établir plus à l'occident; elle dut alors perdre beaucoup de son importance. Cependant tout porte à croire qu'*Elias-Schah*, en se retirant à *Pandoua*, laissa dans *Sonarganou*, outre l'hôtel des monnaies, d'autres établissemens considérables; qu'on réfléchisse que *Pandoua*, par sa situation avancée du côté de Dehli, était toujours à la veille de tomber au pouvoir de l'ennemi, tandis que *Sonarganou*, par son éloignement, n'avait rien à craindre de ce côté. Quoi qu'il en soit, il est reconnu que cette dernière ville fut long-tems encore fameuse par ses fabriques d'étoffes de coton. *Hadji-Khalsa*, géographe turc, en fait mention dans son *Djihan-numa*. Encore, au seizième siècle, sous l'empereur *Akbar*, elle était le chef-lieu d'un des *cercars*, ou districts particuliers du Bengale (2). Mais déjà la ville de *Dakka* s'élevait dans son voisinage; peu-à-peu *Sonarganou* vit ses habitans l'abandonner; son industrie fut transportée ailleurs, ses bâtimens disparurent, et bientôt ce ne fut plus qu'un simple village (3). Enfin,

(1) *A Geographical, statistical, and historical description of Hindostan and the adjacent countries*, t. I, Londres 1820, pag. 188.

(2) C'est ce qu'on lit dans l'*Ayn-Akberi*, ou Tableau historique, topographique et statistique de l'Hindoustan, sous *Akbar*. L'exemplaire original qui fut présenté à *Akbar* même se trouve aujourd'hui entre les mains de M. Langles. C'est sur cet exemplaire manuscrit, page 162 recto, que nous avons trouvé le nom de *Sonarganou*.

(3) Voyez *Memoire of a map of Hindostan*, par M. le major Ren-
nel, Londres 1793, pag. 57.

un voyageur anglais, qui passa par cet endroit en 1809, atteste qu'à cette époque il n'en restait plus de trace (1). Ainsi finissent les villes et les empires. Nulle part ces révolutions ne sont si fréquentes que dans l'Inde ; la manière de bâtir en terre avec des bambous, fait que souvent une grande cité s'élève en quelques années, et tombe de même. On ferait un gros livre de la simple notice de toutes les villes qui, depuis quelques siècles, ont dominé sur l'Inde, et dont on va maintenant chercher les ruines.

Il se présente ici une question intéressante à résoudre. Quelle est l'origine de ces titres, moitié pieux et moitié pompeux, que prenaient les rois du Bengale? Nous répondrons qu'ils avaient voulu par-dessus tout imiter les sultans de Dehli, leurs anciens maîtres. Du moment qu'ils se déclaraient indépendans, n'était-il pas naturel qu'ils s'attribuassent les titres et les qualités affectées jusque-là aux anciens souverains de l'Hindoustan? c'était le moyen de satisfaire leur vanité, et d'imposer à leurs peuples par ces surnoms glorieux. Ce que nous avançons se prouve par les propres médailles des sultans de Dehli. Nous allons essayer de déterminer l'origine de ces épithètes. Dans les rapprochemens que nous avons faits à ce sujet, nous avons eu des ressources que personne n'a eues jusqu'ici. On ne connaissait pas jusqu'à présent de médailles des sultans de Dehli, antérieures à l'invasion des Mo-

(1) Voyez M. Hamilton à l'endroit déjà cité.

gols ; au seizième siècle. Pour nous , nous avons eu à notre disposition quelques-uns de ces anciens monumens , malheureusement en bien petit nombre ; mais ce qui nous a été beaucoup plus utile , nous avons reçu communication des dessins des médailles recueillies , il y a cinquante ans , dans l'Inde , par le colonel Gentil. Ce n'est pas que la collection de Gentil soit complète ; mais à deux ou trois sultans près , il n'a pas régné un seul prince à Dehli et dans le nord de l'Inde , depuis le quatrième siècle de l'hégire , ou dixième de J.-C. , jusqu'au siècle dernier , dont elle n'offre au moins une médaille. Nous avons fait , sur ces dessins et sur l'histoire des princes auxquels ils font allusion , un travail considérable qui paraîtra avec la description des médailles orientales de M. le duc de Blacas.

Les titres de *sultan* et de *victorieux* que prend *Elias-Schah* , se trouvent également sur les médailles de Dehli. Pour ce qui est des deux mots arabes que nous rendons par *victorieux* , ils signifient proprement *père de la victoire*. Cette épithète et d'autres semblables , telles qu'*Abou'lfath* , *Abou'lfotouh* , sont très-recherchées des monarques de l'Orient. Au lieu de *père de la victoire* , on pourrait encore traduire *Abou'lmodaffer* , c'est-à-dire , *père de Modaffer*. En ce cas , *Modaffer* aurait été un des fils d'*Elias-Schah* , et le père aurait pris ce titre à l'exemple de plusieurs musulmans qui aiment à être appelés par le nom de leur fils ; mais ici cette dernière explication nous semble peu naturelle ; d'abord aucun auteur ne fait mention d'un fils d'*Elias-Schah* , nommé *Modaffer*.

Mais comme cette raison serait très-insuffisante , on doit considérer encore que plus d'un prince musulman paraît avoir pris ce titre sans avoir jamais eu de fils du nom de *Modaffer*. Il n'y a presque pas de souverain moderne de la Perse et de l'Inde qui ne s'arroge cette épithète, soit sur les médailles, soit sur d'autres monumens. Il en faudrait donc conclure que tous ces princes ont eu un fils du nom de *Modaffer*. Pourquoi citeraient-ils constamment ce fils, de préférence à tous les autres? Pourquoi ne voit-on pas sur ces médailles *père d'Abbas*, *père de Soliman* et tant d'autres noms mentionnés dans l'histoire? En général, l'usage de s'appeler *père de son fils* n'est guère pratiqué des souverains. Du moins, à ce qu'il nous semble, on n'en voit pas d'exemple sur les monumens. Bien entendu qu'il s'agit ici des siècles modernes; car pour les tems anciens il en était autrement.

Le titre de *Second Alexandre* ou *Nouvel Alexandre*, est encore emprunté de quelques médailles de Dehli; il offre un sens assez clair par lui-même. Ce n'est pas seulement dans la Grèce et à Rome que ce nom d'Alexandre a enflammé l'ambition ou l'orgueil insensé de quelques princes. On a vu dans l'Inde des hommes qui, à l'exemple de l'empereur Caracalla, se sont crus appelés à jouer le rôle du héros macédonien. Il semble cependant qu'aujourd'hui ce nom d'Alexandre ne réveille plus dans l'Orient les mêmes idées qu'autrefois. Depuis le quinzième siècle plusieurs potentats de l'Asie se sont qualifiés du titre de *second sahib-keran*, du nom de *sahib-keran* que portait Tamerlan,

et qui signifie *né sous une heureuse constellation* ; mais aucun, à notre connaissance, ne s'est fait appeler *Second Alexandre*. Ce changement dans les idées ne s'est pas seulement fait sentir dans l'Inde , où les empereurs mogols , issus de Tamerlan , étaient intéressés à faire prévaloir le nom de ce conquérant ; on le retrouve jusqu'en Perse , où on n'avait pas le même intérêt à rehausser la gloire du monarque tartare. On dirait donc que le nom d'Alexandre n'a pu tenir devant la fortune de Tamerlan ; ainsi tout change sur la terre ; tout passe , même la gloire des conquérans. Au reste , ces mots de *nouvel Alexandre* seraient mieux traduits *Alexandre second* , à s'en tenir à l'arabe ; mais ces mots , ainsi rendus , offrent un sens auquel les Orientaux n'ont jamais pensé. On ne dit pas en Orient Mahomet I , Mahomet II , comme nous disons Charles VIII et Charles IX. Quand , dans le même empire , il y a eu une suite de plusieurs princes du même nom ; par exemple , du nom de Mahomet , on les distingue par les noms de leur père. Ainsi on dit : Mahomet , fils de tel ; Mahomet , fils de tel autre ; et d'ailleurs , dans le cas présent , pour qu'*Elias-Schah* pût s'appeler Alexandre Second , il faudrait qu'il eût eu deux noms à la fois , *Elias* ou *Élie* et *Sekander* ou Alexandre ; il faudrait encore qu'il eût existé avant lui dans le Bengale un roi nommé Alexandre ; ce qu'il n'est pas possible d'admettre.

Nul doute que les titres de *Bras droit du calife* , de *protecteur du commandeur des Croyans* n'appartinssent aussi à *Mohammed-Schah* , sultan de Dehli ; c'était lui

en effet , qui le premier mit le calife d'Égypte en scène , et lui abandonna , pour ainsi dire , le haut domaine de l'Inde. A qui ces titres pouvaient-ils mieux convenir qu'à un tel prince ? En cela il ne fut qu'imité par les rois du Bengale , qui savaient bien qu'au fond ces titres ne les engageaient à rien. On retrouve aussi l'épithète de *protecteur du commandeur des Croyans* sur les monnaies de quelques princes mahométans des douzième et treizième siècles de notre ère , dans un tems où les califes de Bagdad avaient tout à craindre de quelques princes voisins.

Le titre de *zélateur du service de Dieu* que prend *Sekander-Schah* , fils d'*Elias* , au n° III , est tiré des monnaies de *Firouz-Schah* , sultan de Dehli , son contemporain. On en doit dire autant de celui de *fort par la puissance de Dieu* , qui se lit sur les monnaies de *Mohammed-Schah* , sultan de Dehli. Nous ne connaissons ces médailles que d'après les dessins du colonel Gentil. Nous devons même avouer que ce n'est qu'à l'aide de ces dessins que nous avons pu déchiffrer le dernier titre sur notre médaille , tant il était difficile à lire.

Reste à expliquer le titre de *zélé* , qu'on traduirait plus littéralement *père du zèle* , dans le même sens que ci-dessus *père de la victoire*. Le mot مجاهد que nous rendons par *zèle* , nous paraît mis là pour مجادات . En effet on trouve les mots صاحب المجادات sur une médaille de Babour , dans les dessins de Gentil. On pourroit encore traduire *père de*

Moudjahed ; mais outre les raisons rapportées ci-dessus au sujet des mots *père de Modaffer*, nous devons faire observer que le fils et successeur de *Sekanderschah* s'appeloit *Gaiath-eddin*, et qu'aucun auteur oriental ne fait mention d'un prince du nom de *Moudjahed*.

Ceux qui connaissent l'histoire musulmane, n'auront pas été surpris des pompeuses épithètes que les rois du Bengale donnoient aux califes d'Égypte : ce sont celles d'imam ou pontife suprême, et de calife magnifique, titres également affectés aux anciens califes de Bagdad. On trouvera peut-être plus singulier, que les noms des quatre premiers califes ou successeurs de Mahomet, soient inscrits sur la médaille du n° IV. En voici la raison.

L'assemblage de ces quatre noms est ici la marque de la secte religieuse à laquelle appartenaient les nations musulmanes de l'Inde. On sait qu'entre les diverses sectes qui divisent la religion mahométane, il en est deux principales qui, aujourd'hui surtout, semblent dominer sur toutes les autres. Les uns sont les partisans exclusifs des droits de la maison d'Ali, les autres ceux qui reconnaissent comme également légitimes toutes les familles de souverains qui ont régi l'islamisme. Cette division remonte jusqu'au premier siècle de l'hégire. Quand Mahomet mourut, il ne laissait aucun fils ; le seul qui eût eu, par sa naissance, quelque droit à l'empire était *Ali*, mari de sa fille *Fatime* ; malheureusement le droit de succession n'était pas alors établi en Arabie, comme il l'était ailleurs. Le fait

est qu'*Ali* ne succéda pas immédiatement à son beau-père. Il n'occupa le trône qu'après *Abou-bekr*, *Omar* et *Othman*. Aussi, dès ce moment, ses partisans commencèrent à soutenir, ainsi qu'ils le soutiennent encore à présent, qu'à lui seul devait appartenir l'autorité, et que les trois princes qui l'avaient précédé étaient des intrus et des usurpateurs. Ceux qui pensaient ainsi ne formaient pas le plus grand nombre. Les autres étaient d'avis qu'on laissât les choses comme elles étaient. Ils ne contestaient pas les droits d'*Ali* à la dignité de calife, du moment qu'il était reconnu comme tel par les provinces musulmanes ; ils demandaient seulement qu'on ne rejetât pas les trois autres, consentant à les regarder tous les quatre comme bons et légitimes califes. A ces disputes se mêlèrent des intérêts politiques et d'autres sujets de querelles dont nous ne pouvons pas parler ici. Il faut nous borner à dire que la cause d'*Ali* fut embrassée d'abord par les musulmans d'Arabie et de Mésopotamie, et que plus tard elle domina en Afrique, sous les califes *Fatimides*, qui se disaient issus de ce guerrier célèbre. Maintenant c'est en Perse qu'elle est surtout en honneur. La doctrine contraire, celle qui ne veut reconnaître aucune différence entre les quatre premiers califes, sous prétexte qu'ils étaient tous également bons, fut professée par les califes de Bagdad, et ensuite par ceux d'Égypte. C'est encore le sentiment des Turcs d'aujourd'hui. On conçoit donc que le sultan de Dehli et les autres princes musulmans de l'Inde, s'étant attachés à la doctrine des califes égyptiens, devaient aussi reconnaître les quatre

premiers califes ; c'est ce qu'ils ont voulu consacrer sur leurs médailles , et qui se retrouve sur plusieurs de leurs monumens , jusqu'à l'extinction de l'empire mogol par les Anglais. Quelquefois les noms de ces califessont accompagnés sur les médailles d'une épithète honorable tirée des belles qualités qu'on leur attribue.

En général , rien de si commun en Orient que les épithètes ; il n'y a pas jusqu'aux villes musulmanes qui n'aient aussi les leurs. Sur le n° IV de nos médailles , il est question de *la ville la bien gardée*, épithète qui se rapporte probablement à *Sonarganou* ; c'est la même qui , encore aujourd'hui , sert à distinguer Constantinople et certaines capitales des états mahométaus de l'Afrique. Sur le n° I, *Sonarganou* porte le titre de *brillante résidence* *حصرة جلال*. Le mot qui signifie *résidence* a été employé de tout tems avec le même sens par les princes musulmans de l'Inde pour relever leurs capitales. Ainsi, sur les dessins des anciennes médailles de l'Inde recueillis par le colonel Gentil nous lisons les mots : *résidence de Lahor, résidence de Dehli, résidence de Moultan*. Le même mot est aussi d'usage en Afrique. Rien de plus commun , par exemple , que les monnaies de Fez et de Maroc, sur lesquelles on le trouve. C'est une erreur de tous ceux qui ont eu à publier de ces médailles d'avoir lu *حصن* ou *château*, pour *حصرة* ou *résidence*. D'abord il est facile de se convaincre par ses yeux qu'ils se sont trompés même à s'en tenir aux dessins qu'ils ont donné de ces médailles ; mais de plus, si on prend la peine de

lire les pièces diplomatiques de ces contrées ; par exemple, celles qui ont été insérées par M. de Sacy dans sa *Chrestomathie arabe*, on y trouvera le mot de *résidence*. La seule difficulté qu'on puisse nous faire est relative à l'épithète de *جلال* ou *brillante*, qui accompagne sur notre médaille le mot *résidence*. Nous sommes obligé d'avouer que ce mot ainsi employé nous était tout-à-fait inconnu. On en trouve pourtant d'autres à peu près semblables ; par exemple, au tome I. p. 414 de la *Chrestomathie arabe*, la ville de Maroc est qualifiée de *résidence sublime* *حصرة عليّة*. C'est comme nous disons en France *la bonne ville de Paris*. On pourrait nous objecter encore que les deux mots *حصرة جلال* ainsi construits, ne sont pas peut-être en harmonie avec les règles de la grammaire arabe ; aussi, ne voulons-nous pas défendre absolument notre manière de les interpréter. Il faut cependant se donner de garde de trop insister sur ces sortes de raisons. On aurait tort de croire qu'on ait jamais écrit la langue arabe dans l'Inde, comme elle le fut jadis à Bagdad, et à Bassora. Pour ne pas citer d'autorité nouvelle, on pourra remarquer sur la médaille n° IV, le mot *ville* privé de l'article, qui devait lui appartenir. Cette faute contre la grammaire est tout justement comme si pour dire en français *frappée dans la ville la bien gardée*, nous disions, en nous en tenant strictement à la langue arabe, *frappée dans ville la bien gardée*.

Voilà pour ce qui regarde ces cinq médailles ; dans

Le prochain cahier, nous en donnerons la représentation avec quelques observations générales sur les médailles musulmanes à figures.
